Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

15 | 2011
Varia

Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités médiévales. Modèles, innovations, formalisation

Dijon/Besançon, 30 septembre-1er octobre 2010

Patrice Beck

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/cem/11985
DOI : 10.4000/cem.11985
ISSN : 1954-3093

Éditeur
Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée
Pagination : 237-239
ISSN : 1623-5770

Référence électronique
Patrice Beck, « Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités médiévales. Modèles, innovations, formalisation », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 22 août 2011, consulté le 22 septembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cem/11985 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cem.11985

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/

Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités médiévales. Modèles, innovations, formalisation

Dijon/Besançon, 30 septembre-1er octobre 2010 [1]

Patrice Beck

1 Comment les institutions comptables et leurs agents ordonnent, justifient, décrivent, présentent et se représentent leur activité à la fin du Moyen Âge ? Dans le vocabulaire et l'argumentaire des ordonnances portant création des chambres des comptes et des lettres de commission instituant aux offices, comme dans les modalités de rédaction et d'organisation des comptabilités elles-mêmes, les normes et les valeurs qui sous-tendent l'activité comptable ne sont-elles pas inévitablement énoncées ?

2 Telles sont les interrogations qui ont soutenu cette rencontre bourguignonne du « Groupe de recherches sur les comptabilités et comptables de la fin du Moyen Âge, approches codicologique, diplomatique et quantométrique [2] ». Pour l'occasion, ce groupe, coordonné depuis l'université de Lille 3 au sein de l'IRHiS-UMR 8529, a aussi bénéficié des ressources généreuses et efficaces mobilisées par ses membres basés à l'université de Paris 1, à l'université de Franche-Comté et aux archives municipales de Dijon. Il a, en outre, trouvé un partenaire idéal en l'équipe de recherche sur « Les pratiques de l'écrit et du visuel au Moyen Âge », coordonnée par Eliana Magnani et Daniel Russo au sein de l'UMR 5594 Artehis de l'université de Bourgogne.

3 Quinze communications ont été écoutées et discutées, toutes centrées sur les deux derniers siècles du Moyen Âge, c'est-à-dire sur le temps de la genèse médiévale des états modernes :

4 Aude WIRTH (université catholique de Louvain, Belgique), *La rhétorique des comptabilités lorraines : l'exemple des comptes du receveur de Châtel-sur-Moselle (1431-1507)* ;

- Jean-Marie YANTE (université catholique de Louvain, Belgique), Des comptabilités luxembourgeoises de la fin du XIVe siècle aux comptabilités bourguignonnes en Luxembourg au milieu du XVe siècle. Permanences et mutations ;

- Denise ANGERS (université de Montréal, Canada), Le vocabulaire des comptabilités normandes : l'exemple des vicomtés de Caen et d'Auge ;
- Isabelle THEILLER (université de Toulouse 2-Le Mirail), Le vocabulaire des comptes et des comptables en Normandie orientale entre XIV^e^ et XVI^e^ siècles ;
- Olivier MATTEONI (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Mots, langue et discours dans les comptes d'Étienne d'Entraigues, trésorier de Forez (2^de^ moitié du XIV^e^ siècle) ;
- François DUCEPPE-LAMARRE (université de Lille 3), « Pour se paine de transcrire » des rouleaux aux registres dans les premières années du règne de Mahaut d'Artois (début du XIV^e^ siècle) ;
- Daniel RUSSO (université de Bourgogne), « Ars et ratio ». Écrire, composer et voir les « grands joyaux » au temps de Philippe le Hardi ;
- Sophie JOLIVET (université de Bourgogne), Justifier les dépenses vestimentaires dans la recette générale de toutes les finances du duc Philippe le Bon ;
- Sylvie BEPOIX (université de Franche-Comté) et Fabienne COUVEL (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Rendre bon compte en Bourgogne à la fin du Moyen Âge : le dire au travers des ordonnances et le faire selon les mots des receveurs ;
- Martine AUBRY (université de Lille 3), Le comptable au travail : les signes techniques en marge des comptabilités lilloises (1291-1369) ;
- Arnaldo MELO (Universidade do Minho, Portugal), Le vocabulaire des comptabilités portugaises des XIV^e^ et XV^e^ siècles ;
- Marie-Laure JALABERT (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Des « comptes à régler » avec les archevêques de Narbonne au milieu du XIV^e^ siècle ;
- Giuliano PINTO (université de Florence, Italie), Considérations sur la comptabilité des hôpitaux de la Toscane des XIV^e^ et XV^e^ siècles ;
- Laure-Hélène GOUFFRAN (université de Provence), L'écriture comptable d'un marchand provençal au tournant du XV^e^ siècle : les comptabilités de Bertrand de Roquefort ;
- Matthieu LEGUIL (université de Franche-Comté), À la recherche de la comptabilité disparue de Regnault Gastellier, marchand et officier de finances du duc de Bourgogne. Un exemple de documentation de gestion privée dans la Bourgogne de la fin du XIV^e^ et du début du XV^e^ siècle.

5 Les comptabilités privées n'ont certes pas été oubliées, avec celles du marchand provençal Bertrand de Roquefort (L. H. Gouffran) et, indirectement, à travers les références aux papiers privés émaillant les comptabilités publiques d'un officier ducal en poste à Semur-en-Auxois (M. Leguil). Mais, abondance des sources oblige, ce sont les comptabilités publiques qui ont retenu l'essentiel de l'attention. Celle des villes d'une part, avec Lille (M. Aubry), Porto (A. Melo), Florence et Sienne (G. Pinto), comme celles de l'Église avec les archevêques de Narbonne (M.-L. Jalabert), ont été sollicitées, mais ce sont celles des chancelleries des principautés qui ont largement dominé, concernant neuf communications. Celles-ci ont permis d'explorer largement l'Europe : le Luxembourg (J.-M. Yante), la Lorraine (A. Wirth), l'Artois (F. Duceppe-Lamarre), la Normandie (D. Angers et I. Theiller), le Forez (O. Matteoni) et la Bourgogne, en comté comme en duché (S. Bepoix, F. Couvel, D. Russo et S. Jolivet).

6 Les informations apportées sont foisonnantes et il est impossible de les détailler ici. Elles seront intégralement et gratuitement disponibles à travers la publication des actes prévue pour décembre 2012 ou juin 2013, dans le numéro 5 ou 6 de la nouvelle revue électronique *Comptabilité(S)*, dont le premier numéro est consultable depuis décembre 2010 à l'adresse suivante : http://comptabilites.revues.org.

7 Quelques points peuvent être déjà signalés comme autant de sollicitations à poursuivre les enquêtes dans ces voies. Ainsi :

- l'étude comparée des langues et des champs lexicaux du comptable et du contrôleur, pour évaluer le poids respectif des exigences techniques et politiques (D. Angers, O. Mattéoni, A. Wirth et M.-L. Jalabert), le jeu de l'injonction impérative et de l'appréciation relative (S. Bepoix et F. Couvel) dans la formulation et donc la production normative ;
- la mise en évidence des ruptures dynastiques dans la circulation des personnels (J.-M. Yante et I. Theiller) et des contacts entre le monde marchand et les chancelleries princières (M. Leguil, G. Pinto et A. Melo), activant la diffusion des pratiques et la circulation des modèles ;
- l'analyse de la rhétorique comptable, qui tend à mettre en évidence une « dépersonnalisation » de la rédaction (I. Theiller), un passage du « conte » au « compte » (F. Duceppe-Lamarre), une nouvelle approche de l'objet, y compris d'art, non plus conçu et décrit comme une unité, mais comme un assemblage d'éléments de poids et de prix (D. Russo) : autant d'indices de la progression de la rationalité comptable et sérielle, de la recherche de formalisation et de la diffusion des signes techniques dans les énoncés administratifs (M. Aubry et S. Jolivet).

8 **1.** Comité d'organisation et institutions partenaires : Patrice Beck (IRHiS, université de Lille 3), Sylvie Bepoix (laboratoire de sciences historiques, université de Besançon), Éliane Lochot (archives municipales de Dijon), Eliana Magnani et Daniel Russo (ARTeHIS, université de Bourgogne), Olivier Mattéoni (LAMOP, université de Paris 1).

9 **2.** *Bucema,* 14 (2010), p. 267-271 [http://cem.revues.org/index11578.html].

INDEX

Mots-clés : comptabilité médiévale